

Genre du véhicule +)	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Chariot de travail agr. (Vhc.spécial)	J O H N D E E R E		6 3 0 moissonneuse batteuse		1966	5 2 5 1	
Caractéristiques "630" sur plaquette du constructeur, à droite sur plateforme et de chaque côté sur carénage arrière							
			Carburant	diesel	Nombre de cylindres 6		
Constructeur du châssis JOHN DEERE AG, Mannheim (D) - Importateur MATRA, Zollikofen (BE)							
N° du châssis frappé à droite, sur plateforme du conducteur, à côté de la plaquette							
N° du moteur frappé à l'avant, sur carter de l'entraînement de la pompe							
Type du moteur 6 . 3 5 4							
Position du mot. avant		Frein-moteur		variateur ***)			
Cylindrée	5'796 cm ³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission méca.avec variateur **)		Longueur 8'200			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Largeur 3'450			
Entraînement	avant	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant	2'200	Hauteur 3'400	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20 *)		Voie arrière	1'690	Empattement 3'590	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq.	11,10	Porte à faux arr. 1'650	
Frein de servicemécanique, à disques, tringles, s.arbre interméd. (2 pédales avec verrou)							
2ème frein mécanique, à disque, tringles, s.arbre de la boîte c.v., avec arrêt							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide	4'300	1'210	5'510	Dimension	15 - 30	7.50-16	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	2'150	1'140	Largeur
Total			5'510		6 Ply	8 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.	4'600	1'300	5'900		A'S	A W	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			assistée hydraul.	Nombre de portes			Porte à faux arr.
Direction: position au centre - action s.roues AR				Marque du moteur PERKINS (GB)		C.V. frein	87 DIN
Alésage			98.4	Course		127	C.V. impôts 29.51
Forme de la carrosserie		moissonneuse batteuse					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout	

§) Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, symétriques	AV=	de chaque côté + au-dessus f.pos. (orange)
§) Feux de position	2/ à côté des phares	AR=	au-dessus feux arrières (orange)
	2/ sur dispositif de coupe	Essuie-glace	
Feux arrières	2/ sous clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 94 dB
Réfecteurs	2/ séparés \varnothing 80	Rétroviseur	2/ à gauche et à droite
Feu stop		Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	84 bB à 2'400 t/min		

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximale : 20 km/h à 2'400 t/min au moteur.
Plombage : assurer et plomber l'écrou à chapeau de la vis de plein gaz.
 - **) Transmission : variateur, transmission continue par courroie trapézoïdale.
 - ***) Variateur comme frein-moteur : décélération 1,2 m/sec².
- +) Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- Assurer mécaniquement la table de coupe (arrêt en profil-U sur les pistons de relevage).
(Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 2'330 mm).
 - Enlever les diviseurs. - Monter poutre de protection devant table de coupe.
 - Véhicule équipé d'un feu tournant clignotant.
 - Marquage noir-jaune : AV = poutre de protection, parois latérales du dispositif de coupe,
AR = carénage arrière, support des feux, échelle.

§) Hauteur des phares et des feux de position = pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type Zollikofen, 4.11.65

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule +)		Marque de fabrique		Type		Modèle année		Bordereau-type N°	
Chariot de travail agr. (Vhc.spécial)		JOHN DEERE		630 moissonneuse batteuse		1966		5251	
Caractéristiques "630" sur plaquette du constructeur, à droite sur plateforme et de chaque côté sur carénage arrière									
				Carburant diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis		JOHN DEERE AG, Mannheim (D) - Importateur MATRA, Zollikofen (BE)							
N° du châssis frappé		à droite, sur plateforme du conducteur, à côté de la plaquette							
N° du moteur frappé		à l'avant, sur carter de l'entraînement de la pompe							
Type du moteur 6 . 3 5 4									
Position du mot. avant		Frein-moteur		variateur ***)					
Cylindrée 5'796 cm³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm					
Temps 4		Transmission méca.avec variateur **)		Longueur 8'200					
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Largeur 3'450					
Entraînement avant		Vitesse en 1"		Voie avant 2'200		Hauteur 3'400			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 20 *)		Voie arrière 1'690		Empattement 3'590			
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 11,10		Porte à faux arr. 1'650			
Frein de servicemécanique, à disques, tringles, s.arbre interméd. (2 pédales avec verrou)									
2ème frein mécanique, à disque, tringles, s.arbre de la boîte c.v., avec arrêt									
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm		
A vide	4'300	1'210	5'510	Dimension	15 - 30	7.50-16	Longueur		
Charge utile			-	Charge pneu	2'150	1'140	Largeur		
Total			5'510		6 Ply	8 Ply	Hauteur		
Gar. de fabr.	4'600	1'300	5'900		A S	A W	Haut. ridelles		
Poids max. garanti pr. train routier		assistée hydraul.		Nombre de portes				Porte à faux arr.	
Direction: position au centre -		action s.roues AR		Marque du moteur PERKINS (GB)		C.V. frein 87 DIN			
Alésage		98.4		Course 127		C.V. impôts 29.51			
Forme de la carrosserie		moissonneuse batteuse							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout			

§)	Phares: marque	2/ HELLA A NL	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
	Feux de croisement	2/ Bilux, symétriques	AV=	de chaque côté + au-dessus f.pos. (orange)
§)	Feux de position	2/ à côté des phares	AR=	au-dessus feux arrières (orange)
		2/ sur dispositif de coupe	Essuie-glace	
	Feux arrières	2/ sous clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 94 dB
	Réfecteurs	2/ séparés \varnothing 80	Rétroviseur	2/ à gauche et à droite
	Feu stop		Indicateur de vitesse	
	Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
	Phare marche arrière			
	Équipement électr.	12 Volts		
	Mesure du bruit	84 bB à 2'400 t/min		

Observations et exceptions

- *) Vitesse maximale : 20 km/h à 2'400 t/min au moteur.
Plombage : assurer et plomber l'écrou à chapeau de la vis de plein gaz.
 - **) Transmission : variateur, transmission continue par courroie trapézoïdale.
 - ***) Variateur comme frein-moteur : décélération 1,2 m/sec².
- +) Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- Assurer mécaniquement la table de coupe (arrêt en profil-U sur les pistons de relevage).
(Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 2'330 mm).
 - Enlever les diviseurs. - Monter poutre de protection devant table de coupe.
 - Véhicule équipé d'un feu tournant clignotant.
 - Marquage noir-jaune : AV = poutre de protection, parois latérales du dispositif de coupe,
AR = carénage arrière, support des feux, échelle.

§) Hauteur des phares et des feux de position = pour raisons techniques.

Lieu et date de l'expertise-type Zollikofen, 4.11.65

La Commission d'expertise-type